



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

JACQUES MARIE, CLÉMENCE LE DOZE – GROUPE ALEXANDRE – Constitution de société

Référence : L019362

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 18 mai 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 24/05/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : Jacques MARIE, Clémence LE DOZE – GROUPE ALEXANDRE Objet social : exercice en commun de la profession de Commissaire de Justice Siège social : Z.I. Château Gaillard 35470 Bain-de-Bretagne. Capital : 10000 € Durée : 99 ans Président : M. MARIE Jacques, demeurant Z.I. Château Gaillard 35470 Bain-de-Bretagne Directeurs Généraux : Mme LE DOZE Clémence, demeurant Z.I. Château Gaillard 35470 Bain-de-Bretagne et la SAS MINKA, au capital de 40 000 €, n°882 640 584 au RCS de SAINTES, dont le siège est 8 rue du Vivier 17800 COULONGES. Admission aux assemblées et droits de votes : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter. Chaque action donne droit à une voix au moins. Clause d'agrément : les cessions ou transmissions d'actions entre associés ou entre groupe d'associés sont libres. Les actions ne peuvent être cédées à des tiers, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés. Immatriculation au RCS de Rennes

[Consulter cette annonce en ligne](#)